

VIEILLE-BRIOUDE

DÉCEMBRE 2025

BULLETIN MUNICIPAL - Décembre 2025 - VIEILLE-BRIOUDE



BULLETIN
MUNICIPAL
2025

WWW.VIEILLE-BRIOUDE.FR

PHOTO : Noémie GARNY (gagnante du concours photos 2025)



SOMMAIRE



Edito du maire 1

Présentation du conseil municipal 2

Vie municipale et actualités 3-5

- *Salon des maires*
- *Panneau Pocket*
- *Le Recensement citoyen*
- *Le CCAS et Fonds Solidarité Logement*

Le personnel communal 6

- *Présentation de l'équipe*

Les travaux et projets 7-14

- *Travaux divers*
- *Aménagement de la traversée du bourg*
- *Réunions de villages*

Finances 15-19

- *Budgets 2025*
- *Tarifs communaux*
- *Tarifs cimetière*



SICTOM 20

Incivilités..... 21

Les services de la CCBSA 22-27

Etat civil 2025 28



L'école 29-33

- *Article de la Directrice de l'école*
- *L'accueil périscolaire*
- *La fête du périscolaire*

Transports scolaires..... 34

La Médiathèque..... 35

Les Associations 36-43



Animations 44-48

- *Sainte-Anne 2025*
- *Concours photos*
- *Concert à l'église harmonium saxophone*
- *Repas du CCAS*
- *Cérémonie du 11 Novembre*

Expositions au gîte Ermitage Saint Vincent..... 49

- *Pascal CORSON*
- *Virginie DECERQ*
- *Guy MEGE*

Agenda 2026 50



Les frères Pierron 51

Camille Charret 52

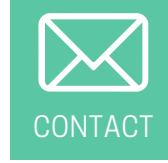


Dossiers d'urbanisme 2025..... 53

- *Quelles demandes d'autorisations pour des travaux ?*
- *Quelles informations sur un terrain ?*
- *Bilan 2025*

Environnement..... 54-55

- *Aide à la suppression des boisements gênants*
- *Lutte contre le moustique tigre*
- *Lutte contre le frelon asiatique*



Infos pratiques de la mairie 56



EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers administrés,



Aux dires du Président national de l'Association des Maires de France, le mandat municipal qui s'achève fût de très loin le plus déconcertant, le plus difficile et le plus angoissant depuis le début de la cinquième République.

Rappelez-vous, la fin chaotique du mouvement des gilets jaunes, la crise sanitaire (COVID-19), la reprise de l'inflation, l'envolée incontrôlée des coûts de l'énergie, et actuellement, les contraintes budgétaires, la crise politique voire institutionnelle...

La plupart des communes ont tenu bon. C'est le cas de Vieille-Brioude, grâce à la ténacité de ses élus, à l'engagement sans faille de ses agents administratifs, techniques et du personnel de l'école. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

L'équipe municipale que j'ai la joie et l'honneur de diriger a réalisé la plupart de ses engagements, notamment l'aménagement de la traversée du bourg, un dossier très lourd, plein d'aléas, sur lequel je souhaite revenir.

Trois but principaux étaient poursuivis :

- La mise en conformité du réseau d'eau potable et surtout du réseau d'assainissement. Le schéma directeur d'assainissement ne laissait guère de doute sur la vétusté de l'existant, et de nouvelles directives et obligations formulées par l'agence de l'eau Loire Bretagne se mettaient en place.
- La sécurité avec l'installation de caméras de vidéoprotection et la diminution de la vitesse excessive de certains "agités du bocal", avec l'installation de deux plateaux, la diminution de la bande de circulation et l'installation d'un feu récompense.
- La transformation de cette ancienne route nationale en rue de bourg avec création de fossés enherbés, plantation d'une centaine d'arbres et arbustes issus de la seule pépinière bio d'Europe, française de surcroit, création de murets et espaces paysagés au devant de la place.

Ces travaux ont duré longtemps, trop longtemps. La gêne provoquée a été importante, tant pour nos commerçants que pour les riverains et j'ai pleine conscience du désagrément provoqué. Je souhaite ici les remercier pour leur patience et leur compréhension.

Mais il reste et restera beaucoup à faire pour les équipes futures et notamment, urgentement, la lutte contre l'incendie. Depuis cette année, le département est classé "zone feu" comme le Var, les Alpes Maritimes et la Corse par exemple. Vont se mettre en place, sous la responsabilité du maire, des "OLD" (Obligations Légales de Débroussaillement) qui concernent la commune, propriétaire de taillis ou de terrains boisés ET les habitants. Nous avons bien avancé avec les responsables du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sur la zone Simpal, qui est la plus à risques. Une réserve de 400 m³ va prochainement être installée au carrefour de la ZA Simpal pour couvrir les habitations de Simpal, les zones boisées et les entreprises.

Vieille-Brioude est une ville dynamique avec de nombreuses associations : elles créent du lien social, cultivent le vivre ensemble et dans cette période de grand chamboulement, elles permettent d'échanger, de se parler, de s'écouter et de se respecter. Mes remerciements vont à tous leurs membres et surtout à leurs bénévoles dont le dévouement est exemplaire. MERCI.

Atteint par la limite d'âge, que je m'impose, je ne me représenterai pas pour les prochaines élections. Pendant douze ans à la tête de la commune avec des conseillers dévoués et travailleurs, j'ai fait ce que j'ai pu. Je sais que certains bavent sur mon action, déversent leur haine sur les réseaux sociaux, mais je sais depuis longtemps que la bave du crapaud n'atteint pas la blanche colombe. Merci à ceux, que je sais nombreux, qui m'ont soutenu.

Je conclue mon propos avec le célèbre physicien Albert Einstein. Je le cite : "Il n'existe que deux choses infinies, l'univers et la bêtise humaine... mais pour l'univers, je n'ai pas de certitude absolue." Il disait connaître, comme moi, "quelques abrutis avec peu de neurones, peu de courage et beaucoup de méchanceté".

Je vous souhaite la meilleure année 2026 possible.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Christine VIDAL

1ère Adjointe
Finances
Caisse des écoles , CCAS



Franck LAMAT

2ème Adjoint
Voirie - Travaux - Urbanisme
Appel d'offres (suppl.), Finances,
Syndicat intercommunal d'énergies,
Chargé à la défense



Rachel CUELLAR

3ème Adjointe
Affaires scolaires - Associations
Finances, Info-Animation-Communication,
Cadre de vie-environnement,
Comité des fêtes, CCAS, CNAS



Valérie GAUZY

Finances, Cadre de vie-environnement,
Commission de contrôle des élections,
CCAS, Déléguée communautaire,
Représentant CLECT,



Mathieu GARNIER

Travaux, Associations,
SICTOM (suppl.), SMAT,
Caisse des écoles, Comité des fêtes,
Délégué communautaire (suppl.)



Olivier TIXIER

Appel d'offres, Travaux, Villages,
Syndicat des eaux de Couteuges,
Comité des fêtes



Anne ARBOGAST

Info-Animation-Communication,
Villages, SMAT (suppl.),
Syndicat des eaux de Couteuges (suppl.),
Comité des fêtes



Nicolas MOSNIER

Appel d'offres (suppl.), Travaux,
Associations, Villages, SICTOM,
Comité des fêtes



Katia BANCHAREL

Appel d'offres (suppl.),
Info-Animation-Communication,
Cadre de vie-environnement,
Villages, CCAS,
Syndicat Intercommunal AGEDI



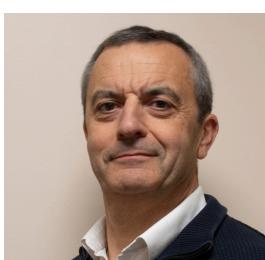
Gilles PAUC

Syndicat intercommunal d'énergies,
Appel d'offres, Travaux, Villages
Syndicat des eaux de Couteuges (suppl.),
Comité des fêtes, CCAS,
Commission de contrôle des élections,
Info-Animation-Communication,



Laëtitia BERTHET

Commission de contrôle
des élections, Info-
Animation-Communication,
Associations, CCAS, Caisse
des écoles



Pierre PHILIS

Finances,
Syndicat des eaux de Couteuges,
Chargé à la défense (suppl.)



André CHAPAVEIRE

Appel d'offres,
Commission de contrôle des élections,
Finances, Travaux



Joël CLAVEL

Appel d'offres (suppl.),
Commission de contrôle des élections, Finances,
Travaux, Associations,
Information-Animation-Communication,



VIE MUNICIPALE ET ACTUALITÉS

LE SALON DES MAIRES

Le 107e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France s'est tenu du 17 au 20 novembre 2025 au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. À la veille des élections municipales prévues en mars 2026, les débats de ce congrès ont mis en lumière les grandes priorités de la vie communale et intercommunale.

Le thème retenu pour cette édition, « **Pour les communes, liberté !** », exprime une exigence et un appel. Exigence de donner aux communes les moyens d'exercer pleinement leurs responsabilités. Appel à défendre et à élargir l'espace de liberté indispensable à l'action publique locale, au service des habitants et des territoires.



PANNEAUPOCKET

La mairie se rapproche de ses habitants grâce à l'application PanneauPocket !

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations, transport scolaire, menus de la cantine ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune, mais aussi des communes voisines et de vos lieux de fréquentation favoris.



Il suffit de télécharger l'application sur votre mobile ou de consulter le site en ligne.

Ajoutez "Vieille-Brioude" dans vos favoris ❤️

C'est gratuit, sans engagement, sans inscription et instantané !

Statistiques :

Actuellement (au 1/12) il y a 949 smartphones ou tablettes qui possèdent Vieille-Brioude dans leurs favoris, dont 524 l'ont désigné comme "super-favori" (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application).

A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 174 % des foyers de la commune.

Total sur la période du 01/11 au 01/12 : 6383 lectures.





VIE MUNICIPALE ET ACTUALITÉS

LE RECENSEMENT CITOYEN

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ?

Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ?

Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ?

Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

**Faire votre recensement citoyen
à l'âge de 16 ans est obligatoire,
que vous viviez en France ou à l'étranger.**

Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

La période du recensement citoyen dépend de la situation du jeune.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Exemple : si votre 16e anniversaire est le 12 janvier, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier et le 30 avril.

À savoir

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Est-il obligatoire de faire le recensement citoyen ?

OUI !

Après avoir fait votre recensement citoyen :
Vous obtenez une attestation de recensement.

- Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.



- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Après le recensement, quelles obligations ?

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre CSNJ : Centre du service national et de la jeunesse de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile (déménagement). Vous devez aussi signaler toute absence de votre domicile habituel d'une durée supérieure à 4 mois.
- Changement de situation familiale (par exemple, vous vous mariez ou vous pacsez, vous avez un enfant...)

Changement de situation professionnelle (par exemple, passage d'étudiant à employé)

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction et l'attribution des demandes d'aide sociale et anime des actions de prévention sociale.

A Vieille-Brioude, les actions du CCAS portent sur :

- la distribution de colis alimentaire de secours (banque alimentaire gérée par le groupement Alim Solidarité) ;
- l'organisation d'un repas des plus de 65 ans ;
- la distribution de chocolats aux plus de 80 ans qui n'ont pas assisté au repas ;
- l'adhésion au fonds social logement ;

- le soutien financier aux visiteuses d'hôpitaux ;
- l'aide ponctuelle aux personnes en difficultés financières ;
- l'octroi de subventions aux organismes sociaux tels que secours populaire, don du sang, ...

La loi NOTRe rend facultative la création d'un centre communal d'action sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1 500 habitants. Elles peuvent néanmoins choisir de le dissoudre par délibération du conseil municipal. Vieille-Brioude a fait le choix de conserver son CCAS.

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Il existe un fonds de solidarité pour le logement (FSL) par département.

Le FSL apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement.

L'aide du FSL peut être versée sous forme de prêt (à rembourser au FSL), ou sous forme de subvention (sans remboursement).

L'aide peut servir à payer les frais suivants :

Les frais liés à l'installation dans le logement. Par exemple, le paiement du dépôt de garantie, du 1er loyer, des frais d'agence immobilière, des frais de déménagement, de l'assurance habitation, ou de l'achat des équipements de 1re nécessité (réfrigérateur...).

Les frais liés au maintien dans le logement. Par exemple, le paiement des dettes de loyers, des factures d'électricité, de gaz, d'eau, téléphone, ou des frais de commissaire de justice (anciennement huissier de justice et commissaire-priseur judiciaire).

QUELQUES CHIFFRES

Le Fonds de Solidarité Logement nous a fait part de son rapport d'activité. La contribution de Vieille-Brioude s'élève à 400 €. Le FSL a accordé 5 aides pour des ménages domiciliés de la commune de Vieille-Brioude pour un montant de 2233,74 €.

Le ratio des aides FSL accordé en fonction de la population augmente sur les 3 territoires de la Haute-Loire, cependant c'est Sur le territoire de Lafayette que le volume d'accords est le plus élevé, confirmant aussi la fragilité du territoire.





LE PERSONNEL COMMUNAL

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

LE SERVICE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

Julie CARLET-FERREIRA
Sylvie CLAUZIER
Isabelle CUSSAC
Evelyne MENDES
Nathalie PAGES

- Accompagnement des enfants en classe,
- Organisation des activités périscolaires,
- Entretien des locaux,
- Intervention pendant le temps du repas pour assurer le service et aider les plus petits dans la prise du repas.



LE SERVICE ADMINISTRATIF

Charlotte MALON
Marion CUBIZOLLES

- Urbanisme,
- Etat-civil,
- Communication,
- Gestion des salles,
- Suivi et mise en œuvre des décisions du conseil municipal,
- Organisation des services communaux avec les élus,
- Elaboration et suivi des budgets,
- Gestion des ressources humaines de la collectivité.

LE SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

Cécile DE ALMEIDA

- Elaboration des menus,
- Commandes de produits,
- Confection des repas,
- Animation du temps méridien,
- Entretien des locaux.

LE SERVICE TECHNIQUE

Gilles EYMARD
Christophe KERGOSIEN
Jean-Marc MEGE

- Gestion des espaces verts,
- Déneigement,
- Entretien des bâtiments,
- Entretien de la voirie et du matériel communal,
- Fonctionnement du système d'assainissement.

TRAVAUX ET PROJETS



Reprise des réseaux d'assainissement au village de Champlong



TRAVAUX ET PROJETS



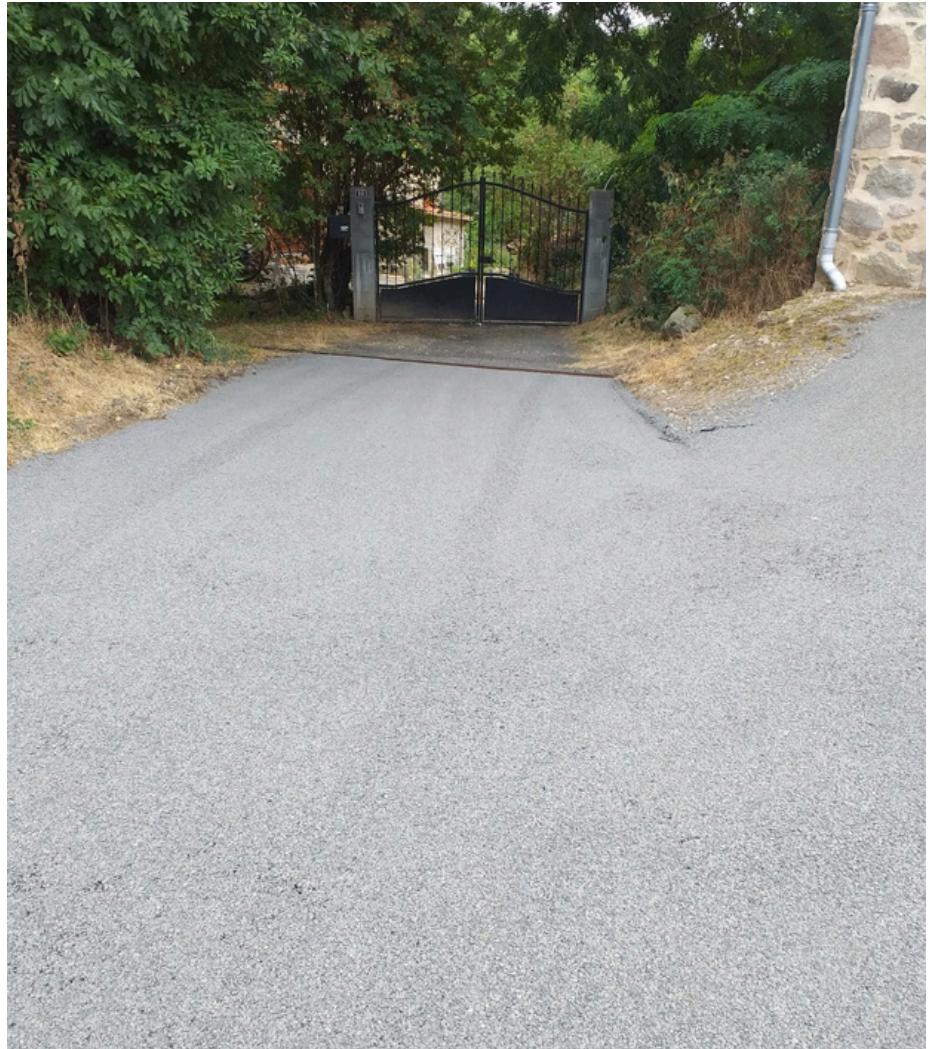
Fontaine et abreuvoir au village de Champlong



Lavoir au village de Vazeilles



TRAVAUX ET PROJETS



Reprise de voirie au village du Monteil



Reprise des fossés à Simpal

TRAVAUX ET PROJETS



Four du village de la Pruneyre



TRAVAUX ET PROJETS



Remplacement de la porte arrière de l'église



Remplacement de la porte de la cantine à l'école



Remplacement des gouttières sous les ponts du quartier de Marand



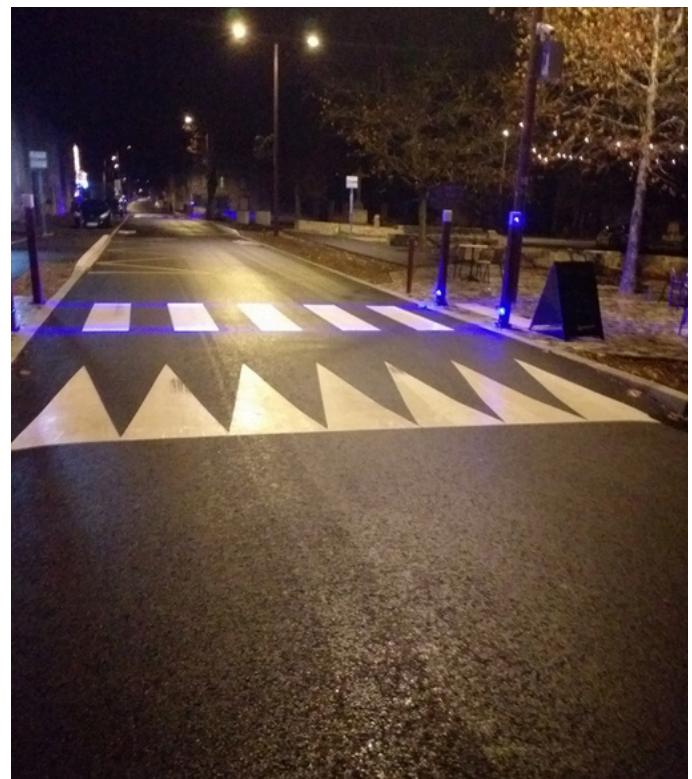
TRAVAUX ET PROJETS AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE

TRANSFORMER LA ROUTE EN RUE

Le projet d'aménagement de la traversée de bourg de Vieille-Brioude avait pour ambition de transformer un axe routier en une véritable rue de village, plus sûre, plus vivante et plus respectueuse de l'environnement.

Les objectifs principaux fixés en 2024 étaient les suivants :

- Diminuer la largeur de la voirie et **réduire la vitesse de circulation** ;
- **Améliorer la sécurité** de l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, automobilistes) ;
- Vérifier l'état phytosanitaire des arbres existants et **protéger les sujets à conserver** ;
- Renaturer l'espace public, **planter de nouveaux arbres** (92 arbres en cours de plantation / décembre 2025)
- Augmenter les **surfaces végétalisées** ;
- **Gérer durablement les eaux pluviales** en surface, par des noues enherbées et un système d'exutoire efficace vers le fossé ;
- **Lutter contre les risques d'inondation** en combinant gestion de surface et réseaux souterrains rénovés ;
- **Valoriser les matériaux et savoir-faire locaux**, notamment à travers la création d'une **fontaine à boire artisanale**, conçue par des artisans de la région.



TRAVAUX ET PROJETS

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS OBTENUS

Entre 2024 et 2025, l'ensemble des interventions prévues a été mené à bien. La réduction de la largeur de la voirie et le réaménagement des abords ont permis un ralentissement naturel de la circulation.

Les nouveaux cheminements piétons et les traversées sécurisées favorisent désormais un **usage plus convivial et partagé de la rue**.

Les **arbres** choisis participeront à la fraîcheur et à la durabilité du paysage :



- **30 chênes,**
- **4 châtaigniers,**
- **21 tilleuls,**
- **22 platanes,**
- **3 robiniers,**
- **3 sophoras,**
- **3 figuiers,**
- **3 amandiers**
- et 3 cerisiers.**



Le cheminement piéton pour rejoindre l'école se fera sous une allée de tilleuls sécurisée, ombragée, plaisante.

La fontaine à boire, réalisée par des artisans locaux avec des matériaux issus du territoire, donne un sens fort et symbolique à l'aménagement, en renforçant l'identité du lieu. Cette fontaine est une démarche unique et exemplaire dans le paysage contemporain.

Les terrasses des restaurants ont été réaménagés en insistant sur le côté convivial et piéton afin de permettre le bon développement de l'activité touristique de la commune.



Les objectifs fixés **ont été atteints dans leur ensemble**, avec un **impact positif mesurable** sur la sécurité, la qualité de vie et l'attractivité du centre-bourg.

L'aménagement offre aujourd'hui **un espace public plus apaisé, écologique et ancré dans le territoire**, illustrant la capacité de la commune de Vieille Brioude d'innover dans la transition paysagère et climatique.

À moyen terme, un suivi des plantations et du fonctionnement hydraulique des noues permettra d'ajuster la gestion et d'assurer la pleine maturité du projet.

Nicolas TRIBOI
Paysagiste ENSNP
La Motrice Paysagistes Européens SASU

TRAVAUX ET PROJETS RÉUNIONS DE VILLAGES



Cette année encore, la commission est allée à la rencontre des habitants des villages.

Un aperçu des travaux réalisés a été partagé, témoignant des actions menées depuis la mise en place de la commission.

Merci pour votre accueil et la qualité de nos échanges.

Les membres de la Commission des Villages



VIEILLE-BRIOUDE
Réunions de villages 2025

- 02/09/25 : Champlong 18H
Dintillat 19H
- 04/09/25 : La Pruneyre 18H
Vazeilles 19H
- 06/09/25 : Tiveyrat 10H
Védrines 11H
- 09/09/25 : Brugeronnes 18H
Le Monteil 19H
- 10/09/25 : Simpal, Ste Anne 18H
- 11/09/25 : Pissavit, Panorama,
le Gray 18H
Coste-Cirgues 19H



*Flyer des réunions 2025



FINANCES BUDGET 2025



Le budget d'une commune se compose d'un **budget principal** et d'un ou plusieurs **budgets annexes**.

Les budgets annexes rassemblent les recettes et les dépenses liées à certains services spécialisés. Ils concernent par exemple **le traitement de l'assainissement**. Toutes les autres recettes et dépenses sont indiquées dans le budget principal.

Chacun de ces budgets est lui-même composé de deux sections : **FONCTIONNEMENT** et **INVESTISSEMENT**

Chaque section doit être à l'équilibre, c'est-à-dire que les dépenses sont égales aux recettes. Il en est de même pour le budget dans son ensemble.

La section de fonctionnement

Elle correspond aux recettes courantes. Il s'agit notamment du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat, par exemple la **dotation globale de fonctionnement** (DGF).

S'y ajoutent le produit des services publics et du domaine communal.

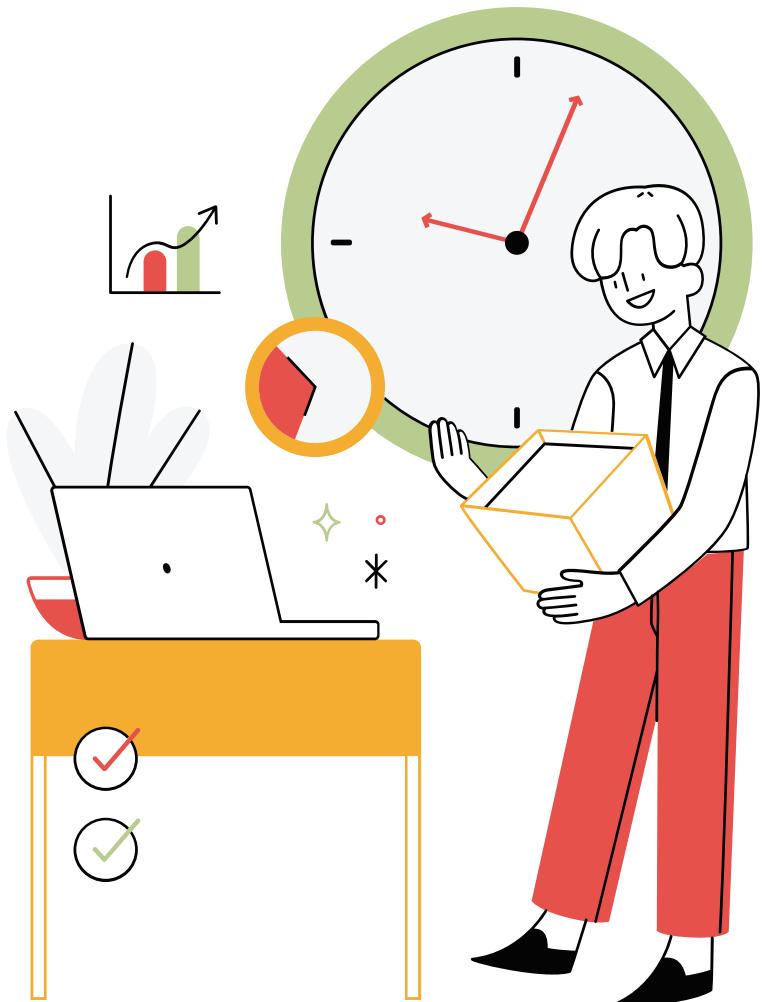
Cette section sert aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune. Il s'agit par exemple de la rémunération des employés municipaux, de l'achat de fournitures et services, du paiement des intérêts de la dette, etc.

La section d'investissement

Elle est financée par des dotations et subventions de l'Etat ou d'autres organismes publics.

Elle est aussi alimentée par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement, lorsqu'il y en a, et éventuellement des emprunts.

Cette section sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de la commune. Cela correspond notamment aux travaux et achats d'équipements.



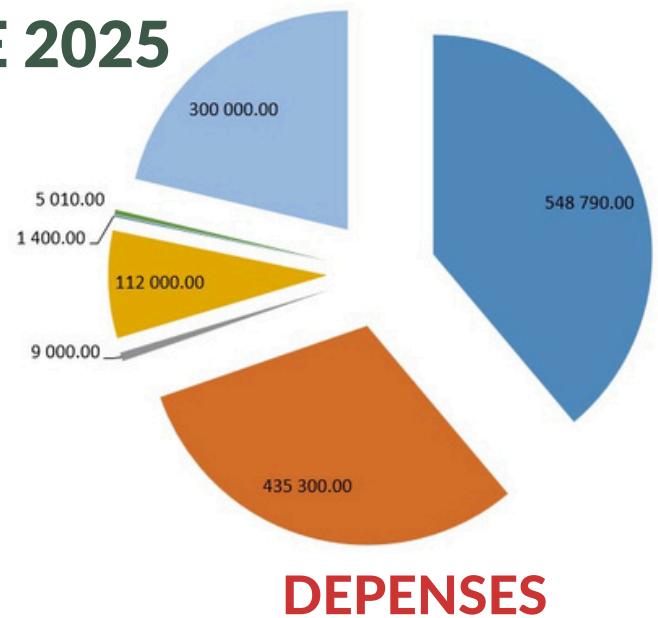
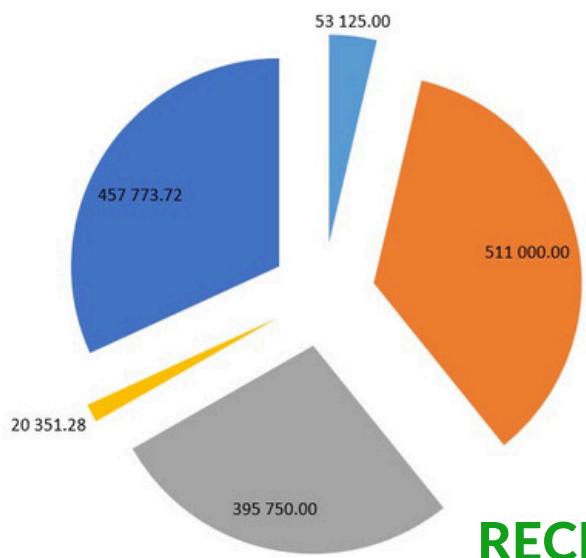


FINANCES

BUDGET COMMUNE 2025



SECTION FONCTIONNEMENT :



RECETTES

■ Produits des services ■ Impôts et Taxes ■ Dotations et Subventions
■ Autres Produits de Gestion ■ Excédent Antérieur Reporté



SECTION INVESTISSEMENT :

LIBELLE	DÉPENSES	RECETTES
BATIMENTS MAIRIE SALLE POLYVALENTE	38 000.00	
ACQUISITIONS DE MATERIEL	46 000.00	16 000.00
VOIRIE RURALE	35 000.00	24 000.00
AIRE DE JEUX	5 000.00	
ABORDS EGLISE		80 000.00
AMENAGEMENT ECOLE	10 000.00	
BATIMENT COMMUNE ASSOCIATION	10 000.00	
MAIRIE	5 000.00	
ACQUISITONS DE TERRAINS	35 000.00	
AVENUE DE VERSAILLES	2 260 000.00	677 000.00
VILLAGES	30 000.00	32 000.00
AMENAGEMENT LIEUX DE VIE		
LUTTE CONTRE INCENDIE	60 000.00	30 000.00
DOTATIONS ET FONDS DIVERS		40 705.49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 000.00	21 900.00
IMMOBILISATIONS EN COURS	25 860.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 000.00	
	2 636 860.00	921 605.49
TAM et DIVERS	7 140.00	
EMPRUNTS ET DETTES	41 000.00	
SUBVENTION VERSEE ASSAINISSEMENT	110 000.00	
AMORTISSEMENTS		5 010.00
PRODUITS DE CESSION		5 140.00
EXCEDENT		1 563 244.51
VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		300 000.00
	2 795 000.00	2 795 000.00



FINANCES

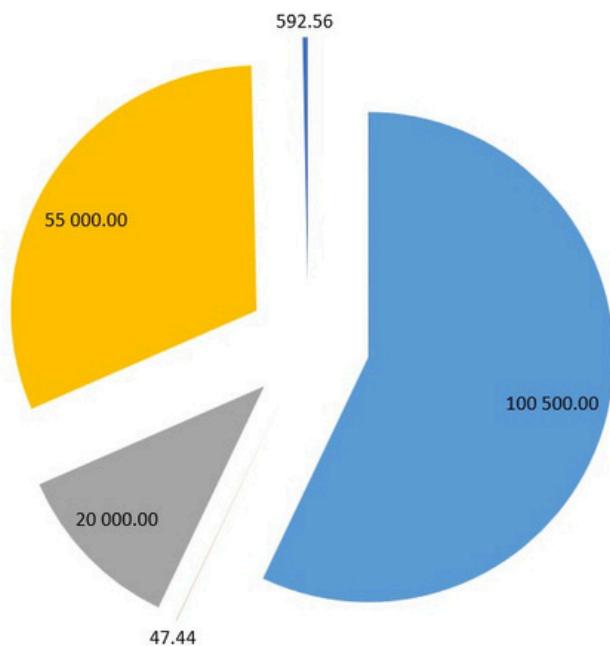
BUDGET ASSAINISSEMENT 2025



SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

- Achats et Variation de Stocks
- Services Extérieurs
- Autres Services Extérieurs
- Rev. redevance modernisation réseaux
- Autres Charges de Gestion
- Charges Financières
- Charges exceptionnelles et Provisions
- Transfert entre Sections



SECTION INVESTISSEMENT :

RECETTES

- Produits de Services
- Autres Produits de gestion
- Produits exceptionnels
- Transfert entre Sections
- Excédent Antérieur Reporté

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Station d'épuration	3 500.00	
Aménagement traversée bourg	660 000.00	160 000.00
Poste de relevage	90 000.00	90 000.00
Réseaux Champlong	29 500.00	14 468.36
Immobilisations Corporelles	5 000.00	
Emprunts et dettes	57 000.00	
Amortissements subventions	55 000.00	102 000.00
Excédent Antérieur Reporté		533 531.64
	900 000.00	900 000.00



FINANCES TARIFS COMMUNAUX

LA RESTAURATION SCOLAIRE :

[Délibération de la caisse des écoles du 22-06-2023 tarifs applicables au 01-09-2023]

- 3,50 € par repas
- 4,38 € si majoration (réservation hors délai)

LE DROIT DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT :

[Délibération du 12-12-2022 - tarifs applicables au 01-01-2023]

- 580 € ht par branchement



LES PHOTOCOPIES :

[Délibérations du 17-07-2014 et du 29-11-2019]

- 0,18 € A4 noir
- 0,40 € A3 noir
- 1,50 € A4 couleur
- 2,00 € A3 couleur

LES LOCATIONS DE SALLES :

[Délibération du 12-12-2022 tarifs applicables au 01-01-2023]

ASSOCIATIONS		PARTICULIERS			PROFESSIONNELS	
COMMUNE <small>A partir de la 3^{ème} location de l'année (2 premières locations gratuites)</small>	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE	AGENTS COMMUNAUX	Pour des réunions en semaine	
GRANDE SALLE	100 €	300 €	150 €	300 €	150 €	200€ journée 100 € demi-journée
PETITE SALLE + SALLES ASSO		150 €	80 € (gratuit – 18 ans limite 1/an)	150 €	80 €	100 € journée 50 € demi-journée



FINANCES TARIFS CIMETIERE

EMPLACEMENTS

[Délibération du 2023_06_07 du conseil municipal du 27/06/2023]

	Taille	durée	tarif 2023
CONCESSION SIMPLE	3,12m² (soit 2,60ml*1,20ml)	30 ans	300 €
		50 ans	500 €
CONCESSION DOUBLE	6,24m² (soit 2,60ml*2,40ml)	30 ans	600 €
		50 ans	1000 €

COLOMBARIUM

[Délibération du 2023_06_07 du conseil municipal du 27/06/2023]

	Nombre de case	durée	tarif 2023
COLOMBARIUM	1	30 ans	300 €
		50 ans	500 €

CAVEAUX (+ tarif emplacement)

[Délibération du 2023_06_07 du conseil municipal du 27/06/2023]

CATEGORIE	tarif 2023
<i>TOMBALE SEULE</i>	1 500 €
<i>GROSSE TOMBALE</i>	2 500 €
<i>TOMBEAU</i>	3 000 €
<i>CHAPELLE</i>	6 000 €

NOMBRE DE PLACES	tarif 2023
<i>2 PLACES</i>	1 500 €
<i>4 PLACES</i>	2 000 €
<i>6/8 PLACES</i>	3 000 €
<i>8/10 PLACES</i>	4 000 €

Les emplacements disponibles sont identifiés sur place par des petites affichettes :



Pensez à noter les numéros qui figurent sur ces affichettes pour toute réservation.
Le règlement du cimetière est consultable en mairie sur simple demande au secrétariat.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information.



PRATIQUE

SICTOM



Tri, compostage, gestes anti gaspillage... des habitudes devenues incontournables à la maison !

ON LE SAIT, TRIER C'EST IMPORTANT !

Chaque année, un habitant du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE produit plus de 58 kg d'emballages. Mais, il reste encore des erreurs dans le bac de déchets recyclables. Et ces erreurs de tri ont un coût, environ 800 000 € en 2025. C'est pourquoi le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE va démarrer dans les prochaines semaines une campagne de sensibilisation auprès de chaque foyer en contrôlant le contenu des bacs et, en cas d'erreurs, fera un rappel des consignes et des enjeux du tri. Sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, sont déployés 73 965 bacs de tri et 470 colonnes de tri.



DEPLOIEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE poursuit le déploiement des colonnes dans de nombreuses communes. 926 colonnes ont déjà été installées sur le territoire. De nouvelles seront mises en place dès le printemps.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE tient à vous rappeler qu'il est interdit de déposer des déchets, même en sacs, au pied des bacs ou des colonnes aériennes. Cette pratique peut être sanctionnée d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

C'EST QUOI LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET COMMENT LE TRAQUER ?

C'est toute la nourriture destinée à la consommation humaine, qui, à une étape de la chaîne alimentaire est perdue, jetée ou dégradée.

30 kg de déchets alimentaires produits chaque année par habitant, dont **11kg d'aliments encore emballés**

17 millions de repas gaspillés chaque année sur le territoire (= 100€/150 € par habitant chaque année)



Scannez le QR code pour découvrir des vidéos contre le gaspillage alimentaire by LE VALTOM !

Quelques astuces pour prévenir le gaspillage alimentaire :

- Etablir ses menus et dresser une liste de courses,
- Regarder les dates de péremption,
- Acheter juste ce qu'il faut (attention aux grandes quantités en promo !),
- Vérifier la température de son frigo,
- Bien conserver les aliments (mettre devant ceux à consommer le plus rapidement, règle du « 1er entré, 1er sorti », stocker dans des contenants hermétiques et nettoyer régulièrement son frigo),
- Adapter les portions,
- Cuisiner les restes et expérimenter des recettes anti gaspi. (Guide : « Recettes et astuces anti gaspi » à retrouver sur le site de l'ADEME).

100 % des papiers et emballages en vrac dans ce bac.



Retrouvez la colonne à verre la plus proche de chez vous sur notre site internet !

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET PARTAGÉ AU S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE

Aujourd'hui, le compostage est devenu une pratique incontournable à la maison. Le compostage en quelques chiffres :

Composteurs individuels



Composteurs partagés



Plus de 19 000 distribués
dont 2 400 en 2024.

1 004 installés
dont 331 en 2024

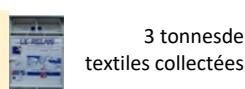
soit 3 589 tonnes de biodéchets détournés sur

l'ensemble du territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE en 2024 grâce au compostage partagé et individuel !

Sur la commune de Vieille-Brioude:



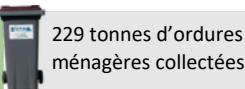
73 tonnes de déchets recyclables collectées



3 tonnes de textiles collectées



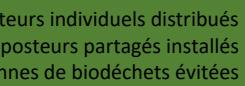
38 tonnes de verre collectées



229 tonnes d'ordures ménagères collectées



285 composteurs individuels distribués
9 composteurs partagés installés



46 tonnes de biodéchets évités



PRATIQUE

INCIVILITÉS DE QUOI S'AGIT-IL ?

AU QUOTIDIEN

Les incivilités ? Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics. Adopter une attitude responsable est LA solution face aux incivilités.

Mégots, déjections canines, nuisances sonores, comportements agressifs, tags et déchets en tout genre dégradent notre cadre de vie.

Ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité, réagissons et agissons ensemble pour le bien de tous !

LE STATIONNEMENT



Nous nous permettons de rappeler, à toutes fins utiles, que les places de stationnement « minute » et « handicapée » devant l'école sont, comme leur nom l'indique, réservées au stationnement minute et aux personnes titulaires de cartes prioritaires.

Aussi, dans un souci de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir respecter la nature de ces places. Il s'agit des abords de l'école sur lesquels les élèves circulent. La place de la croix des prés est suffisamment grande pour stationner les véhicules en attendant la sortie des classes.



"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits".

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 – art 4

LES NUISANCES SONORES

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Ils peuvent être sanctionnés lorsqu'ils constituent un trouble anormal causé :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale) ;
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard) ;
- feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ect ;
- par un animal (exemple : aboiements).

GENDARMERIE

Période :
de janvier à octobre 2025

Présence des forces de l'ordre : 2150 heures
Nombre d'interventions : 55

On parle de tapage nocturne lorsque ces bruits sont commis la nuit et que l'auteur a conscience du trouble qu'il engendre et ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

Les bruits de voisinage sont réglementés par le code de la santé publique aux articles R.1336-4 à 12.

Les horaires des travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés à l'article 6 de l'arrêté préfectoral de la Haute-Loire portant diverses mesures relatives à la lutte contre le bruit (n°ARS/DD43/2019/14).

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



PRATIQUE

LES SERVICES DE LA CCBSA

LE PÔLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Le Pôle Petite Enfance, situé au sein de l'espace Jean Pradier en plein centre-ville de Brioude a ouvert ses portes le 2 septembre 2024, conçu comme un guichet unique pour l'accueil de la Petite Enfance, un lieu d'informations et de prévention. Il rassemble des services complémentaires pour aider toutes les familles à trouver les meilleures solutions d'accompagnement et d'accueil pour leurs enfants :

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE (crèche)

Ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Elle s'adapte aux besoins des familles, que ce soit pour un accueil régulier ou ponctuel. La Communauté de Communes met également en place 4 places "tremplin", soutenues par l'État et la CAF, pour accompagner les parents dans leurs démarches d'insertion professionnelle (permis, cours, formation, stage, etc.).

LE RELAIS PETITE ENFANCE

C'est le point d'information pour orienter les familles vers les modes de garde disponibles : assistantes maternelles, crèches ou garde à domicile.

Le lieu d'Accueil Parents Enfants :

LA PETIT' PAUSE

Ouvert les vendredis de 15h à 18h, pour les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents. Animé par des professionnels, ce lieu gratuit permet d'échanger, jouer, rencontrer d'autres familles et poser des questions sur le quotidien des tout-petits (sommeil, alimentation, premières dents, etc.).



**Pôle Petite Enfance – Espace Jean Pradier
Place Paradis – 43100 BRIOUDE
04.71.50.01.00**



PRATIQUE

LES SERVICES DE LA CCBSA

LE PÔLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

ASSISTANTE MATERNELLE
UN MÉTIER D'AVENIR !

VOTRE COMMUNE
MANQUE DE SOLUTIONS
D'ACCUEIL POUR SES
TOUT-PETITS.

LE RELAIS PETITE ENFANCE
VOUS ACCOMPAGNE DANS
LES DÉMARCHES.

RELAIS@BRIOUDESDUAUVERGNE.FR
04.71.50.01.00
PÔLE PETITE ENFANCE
PLACE PARADIS - 43100 BRIOUDE

BRIOUDE
SUD AUVERGNE
Communauté de Communes



PRATIQUE

LES SERVICES DE LA CCBSA

ACCUEIL DE LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS - BRIN DE FICELLE

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne soutient financièrement les Accueils de Loisirs Brin de Ficelle à Fontannes et à Lorlanges, Léo Lagrange à Brioude, ainsi que le Centre social Déclic de Brioude. Toute l'année, ces associations accueillent les enfants dès l'âge de 3 ans, les mercredis et les vacances scolaires, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Les journées à l'Accueil de Loisirs proposent toutes sortes d'activités et sont organisées en tenant compte des groupes d'âge (3-5 ans / 6-9 / 10-12) et des rythmes biologiques de l'enfant. Pendant les vacances, des thèmes sont définis à la journée ou à la semaine. Des sorties, des échanges, des projets sont proposés, en fonction des besoins et des envies des enfants.

Des mini-séjours, voire des veillées, sont également organisés à proximité des centres pour une découverte en toute sérénité.

Grâce au soutien de la Communauté de Communes, les familles bénéficient d'un tarif préférentiel "CCBSA".
Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@brioudesudauvergne.fr

Pour faire face à la fermeture urgente de Léo Lagrange à Brioude, la Communauté de communes a mis en place depuis le 3 septembre une solution d'accueil permettant aux familles d'inscrire leur enfant auprès de Brin de Ficelle.

Par ailleurs, pour mieux répondre aux besoins liés à la mobilité, un transport gratuit depuis l'école de La Borie Darles assure la liaison vers le centre de loisirs de Fontannes. Un accueil est également proposé à La Borie Darles dès 7h30 et jusqu'à 18h30, en complément du transport vers Fontannes.

À noter que, pour les vacances de Noël, l'Accueil de Loisirs temporaire de La Borie Darles ainsi que le transfert vers Brin de Ficelle – Fontannes seront assurés les 22, 23 et 24 décembre.



The flyer features the logo of BRIOUDE SUD AUVERGNE Communauté de Communes at the top. Below it, text reads: "La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne vous assure l'accès à des services de qualité et de proximité." A second section states: "L'accueil à l'école de la Borie Darles est assuré par des animateurs qualifiés, dans des locaux adaptés." A third section discusses the Accueil de Loisirs Brin de Ficelle, mentioning permanent and temporary staff, and the supervision of children during travel times. At the bottom, the contact number "04.71.50.89.10 - accueil@brioudesudauvergne.fr" is provided.



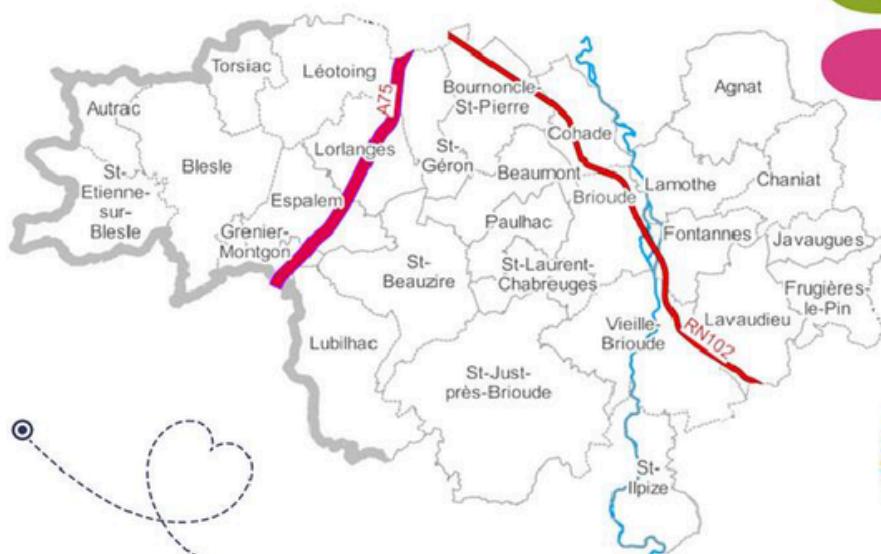
PRATIQUE

LES SERVICES DE LA CCBSA

LES SERVICES A LA PERSONNE



BRIOUDE
SUD AUVERGNE
Communauté de Communes



TRANSPORT A LA DEMANDE

PORTAGE DE REPAS
À DOMICILE

TELE-ASSISTANCE

B-BUS

leB-BUS
UN ACCOMPAGNEMENT À VOTRE PORTÉ
une fois par mois dans votre commune

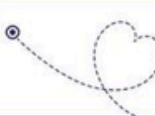


TRANSPORT A LA DEMANDE	PORTRAGE DE REPAS À DOMICILE	TELE-ASSISTANCE	B-BUS
TAXI			
Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne dès 16 ans.	Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.	Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.	Qui ? Ouvert à tous.
Où ? Sur les 27 communes de la ComCom + Paulhaguet*+ Massiac*+ Dussouix* + Lempdes/Allagnon* + Vergongheon*.	Quand ? A la fréquence souhaitée (tous les jours, 1 jour/semaine...) Choix des menus.	Quand ? 24h/24 - 7jours/7.	Quand ? 1 fois par mois dans chaque commune de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.
Coût ? 3€ un trajet. 6€ un aller retour. Jusqu'à 12 trajets/trimestre. *sous conditions	Coût ? En fonction des revenus.	Comment ? Grâce à l simple bip recevoir l aide de son réseau d aidants.	Où ? Dans les 27 communes de la ComCom.

Pour plus de renseignements, contactez la Communauté de Communes à :

accueil@brioudesudauvergne.fr ou 04.71.50.89.10

BRIOUDE
SUD AUVERGNE
Communauté de Communes



LES SERVICES DE LA CCBSA

DIVERS

PORTAIL F@MILLES

Le Portail F@milles est un espace personnalisé et confidentiel où chaque famille aura la possibilité de modifier les données personnelles du compte, de payer en ligne en toute sécurité, de gérer les factures et d'édition des attestations.

D'un simple clic, vous avez la possibilité de trouver rapidement des informations pratiques sur l'ensemble des services proposés aux familles pour l'enfance et la jeunesse.



Comme les utilisateurs le savent déjà, la commune de Vieille-Brioude a fait le choix d'adhérer au Portail Familles pour la gestion de sa restauration scolaire, les réservations se font alors sur ce portail ainsi que la facturation et les règlements. La "cantine" est un service qui n'est pas obligatoire, et nous avons la chance d'avoir des repas faits maison, frais et les matières premières sont commandées chez des producteurs locaux le plus possible.

OPAH

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Concrètement, une OPAH permet d'aider techniquement et financièrement* les propriétaires privés à améliorer leur logement (réhabilitation globale, économies d'énergie, adaptation du logement...).

Des permanences sont organisées en Mairie de Brioude le 2^e jeudi de chaque mois.



*aides sous conditions de ressource



PRATIQUE

LES SERVICES DE LA CCBSA

LE BUS "FRANCE SERVICES"



Démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite, l'emploi, le numérique, les finances publiques, les services à la personne...

Vous aurez accès aux services nationaux : Ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès aux droits), de l'assurance maladie, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de la Poste.

Mais aussi les services à la personne de la Communauté de Communes : portage de repas, téléalarmes, Colibri...

Mais aussi ... LE CHÈQUE ÉNERGIE
Vous vous demandez si vous êtes éligible au Chèque Énergie Le B-Bus peut vous accompagner dans vos démarches gratuitement

Le B-Bus sillonne les routes des 27 communes de la CCBSA.
L'objectif ?

« Un accompagnement à votre porte »

Le B-Bus réaffirme la présence de l'Etat et des services publics sur l'ensemble du territoire !

C'est un service accessible au plus près de chez soi, au cœur de la vie quotidienne.

Prochains passages sur la place de Vieille-Brioude :

MARDI DE 09H00 A 12H00

- **13 janvier 2026**
- **10 février 2026**
- **10 mars 2026**
- **07 avril 2026**
- **05 mai 2026***

*Dates susceptibles d'être modifiées (formations, problèmes de transport...)
renseignez-vous à la mairie

Cassandra, conseillère numérique
tiendra sa permanence en mairie aux mêmes dates

9h00 à 10h30 sur RDV - 10h30 à 12h00 sans RDV

Infos : 07.62.50.91.51
numerique@brioudesudauvergne.fr

Votre Conseillère Numérique
de la Communauté de Communes
Brioude Sud Auvergne

AVEC ou SANS rendez-vous en Mairie





PRATIQUE

ÉTAT-CIVIL 2025

NAISSANCES

- SAGNARD Léandro, Thiago né le 22 janvier 2025
- CHANEL Jeanne, Marie, Corinne née le 31 janvier 2025
- VIENNOT Soan, Renan, Ernesto né le 22 juillet 2025
- DEPUILLE ROYER Lihana née le 1er août 2025
- LEYRE Louis, Roman, Antonin né le 10 octobre 2025



PACS

- HUTIN Cloé, Sylvette, Hortense & BION Jacques, Pierre, René le 21 février 2025
- SAPANEL Irène & RAYNAUD Alexis le 18 août 2025
- MENANT Astrid, Christine, Hélène & SAUVAYRE Erwan, Gérard, Michel le 27 septembre 2025

MARIAGES

- FERRET Jonathan, Johnny & SEGUDA Camille, Désirée le 19 juillet 2025
- FOURREAU Nicolas, Daniel, Jacques & JEANNIN Mélanie le 23 août 2025



DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- FOURNIOUX Jean-Marc le 15 janvier 2025
- SERVIERE Daniel, François, Eugène le 28 mars 2025
- ALLEGRE Alain, Jean, Clément le 29 mai 2025
- BARRIOL née REBOUT Christiane, Suzanne, Huguette le 05 août 2025
- DUMAS Patrick, Marie le 16 août 2025
- CHARDONNAL Jean-Claude le 03 septembre 2025
- TOTEL Henri le 10 septembre 2025
- TOURRETTE Thérèse le 10 novembre 2025





L'ÉCOLE

ARTICLE DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

L'École publique de Vieille-Brioude : un lieu d'apprentissage et de vie !

Située sur la place de la Croix des Prés, à deux pas de la mairie, l'école publique de Vieille-Brioude accueille cette année **83 élèves**, de la maternelle au CM2, dans une ambiance conviviale et bienveillante, propice à la curiosité et au plaisir d'apprendre.

L'établissement compte **quatre classes**. Mmes **Médard et Bonière** accompagnent les toute-petites, petites et moyennes sections (TPS, PS, MS). **Mme Lèbre** encadre les grands de maternelle et les CP. **Mme Marchi** guide les CE1 et CE2 et **Mme Marre** enseigne aux CM1 et CM2.

Trois **ATSEM**, Mmes **Cussac, Mendes et Pagès**, soutiennent le travail des enseignantes au quotidien, tandis que **Mme Huard, AESH**, accompagne avec bienveillance les élèves à besoins spécifiques.



Tout au long de l'année, l'équipe pédagogique s'attache à offrir un enseignement dynamique, attentif aux besoins de chacun, et à multiplier les expériences qui développent l'autonomie, la coopération et le plaisir d'apprendre.

L'année écoulée a été riche en découvertes et rythmée par de nombreux **projets culturels et artistiques** :

- visites de l'**Hôtel du Doyenné**,
- du **Musée Crozatier** au Puy-en-Velay,
- du **château de Villeneuve-Lembron**,
- découverte du **cirque Médrano**,
- sorties au **cinéma**
- et initiation à la **broderie**.

Les projets « **L'arbre qui cache le paysage** » et « **Recraie ta récré** » ont également sensibilisé les enfants à leur environnement quotidien et leur ont permis d'exprimer leur créativité !



L'ÉCOLE

ARTICLE DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

La médiathèque municipale reste un partenaire privilégié : les élèves s'y rendent régulièrement pour nourrir leur goût de la lecture et découvrir de nouveaux univers littéraires.



Côté sport, l'énergie était aussi au rendez-vous avec les cycles « Savoir rouler à vélo » et « Savoir nager », la découverte du **basket**, l'initiation à **la thèque** et même aux **danses de la Renaissance** !



L'**éducation musicale**, animée chaque semaine par un **intervenant professionnel**, a quant à elle fait résonner chants et rythmes dans toute l'école !



L'ÉCOLE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE



Chaque année, la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne propose des ateliers aux accueils périscolaires afin d'animer des activités variées.



Ainsi, les lundis de la première période scolaire, les enfants se sont initiés aux règles de base du rugby avec le S.C.B.

Par la suite, la céramiste Anne-Claire Servant est venue faire découvrir aux enfants l'art du modelage de la terre.



THÈME DE L'ANNÉE

Septembre est arrivé avec un nouveau thème et de nouvelles activités. Peinture, musique, cinéma, théâtre et danse : l'année sera placée sous le signe de l'Art ! De la peinture à la mousse à raser à la création d'une vidéo, les enfants vont pouvoir développer leur fibre artistique, leur imagination et leur talent. Les futurs Jean Dubuffet, Jean Dujardin ou Jean Ferrat sont peut-être parmi nous ! « La France a un incroyable talent », et Vieille-Brioude en a plusieurs !



L'année scolaire 2024/2025 s'est clôturée par une belle fête qui a réuni l'école, le périscolaire et l'Association des Parents d'Elèves.



Evelyne, Isabelle, Julie et Nathalie



L'ÉCOLE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE VIEILLE BRIOUDE

L'ÉQUIPE
D'ANIMATION

ISABELLE JULIE
EVELYNE NATHALIE

LES HORAIRES

7H30-8H50

12H-13H20

16H30-18H30

THÈME DE L'ANNÉE :

LES ARTS

Le cinéma



La musique

La peinture



Le théâtre

La danse



@CCBSA - IPNS
Ne pas jeter sur la voie publique

LES OBJECTIFS DE L'ANNÉE :



" CETTE ANNÉE NOUS ALLONS RÉVÉLER NOS TALENTS ! "

RESPONSABLE DE L'ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE : TIFFANY BUSQUET



L'ÉCOLE LA FÊTE DU PÉRISCOLAIRE



Sylvie - Tiffany - Isabelle - Evelyne - Julie



Défi des animatrices : sketch "chute de vélo"



Spectacle des grands



Au revoir aux CM2 !



Spectacle des petits



TRANSPORTS SCOLAIRES



La Région Auvergne-Rhône-Alpes exerce depuis le 01 janvier 2021 de manière directe sa compétence en matière de transport interurbain et de transport scolaire sur le territoire du département de la Haute-Loire, en s'appuyant sur les Autorités Organisatrices de second rang (mairies...) qui, depuis des années, œuvrent en proximité pour que le transport scolaire soit adapté aux besoins de la population.

Depuis la rentrée 2022, les inscriptions doivent se faire en ligne sur le site de la Région :

<https://transportscolaire.auvergnerhonealpes.fr>.

Un formulaire est à compléter en ligne, de plus, il est demandé de transmettre une photo en format jpeg. Pour les élèves habitants des villages, la commune valide votre inscription et la carte de transport est ensuite envoyée par la Région directement à votre domicile.

Tarification :

Transport scolaire / **225 €** l'année par élève

Demande de duplicata de carte de transport / **15 €**

Pénalité de retard inscription / **30 €**

Le transport scolaire pour les élèves de l'école primaire est intégralement pris en charge par la commune qui ne demande aucune participation aux familles, cependant le coût annuel pour un enfant est de 225 €.

Bien entendu, si vous rencontrez des difficultés (ex : pas de connexion internet, pas d'ordinateur...) le service administratif de la commune se tient à votre disposition pour vous accompagner.

Le règlement des transports est consultable sur le site de la Région.

La période d'ouverture des inscriptions est largement communiquée par les services régionaux et municipaux, en principe, elle débute **en mai et se clôture mi juillet**.

Attention ! il est impératif de respecter les délais d'inscription pour le bon fonctionnement des services.



Antenne régionale des transports
interurbains et scolaires
de la Haute-Loire
10 rue de Vienne
43000 LE PUY EN VELAY

Tel : 04 26 73 51 51
transports43@auvergnerhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur les horaires de la ligne H10, rendez-vous sur le site de la Région Auvergne Rhône Alpes :
<https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes>

LA MÉDIATHEQUE

**La Médiathèque de Vieille-Brioude
est ouverte à tous, petits et grands
le mercredi de 16h à 18h !**



La Médiathèque de Vieille-Brioude est animée par des bénévoles, habitantes de la commune : Dany, Eliane, Linda, Lucette, Noëlle, Sylvie et Rachel.

Vous pouvez emprunter des livres, ou lire sur place. L'adhésion est gratuite.

Les élèves de l'école viennent choisir un livre tous les mardis.

La médiathèque est alimentée toutes les années par des nouveautés : romans contemporains, historiques, policiers, albums, BD, documentaires, livres pour enfants ...



Elle est enrichie par les prêts de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), qui par le biais du Bibliobus (deux fois par an) et de la navette (une fois par mois), nous échange quelques 600 ouvrages à chaque passage.

La BDP met également à notre disposition des livres «large vision» (écriture gros caractères). Possibilité d'obtenir des livres parlés plus spécialement destinés aux personnes mal ou non voyantes.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie, nous transmettrons votre demande.



AU QUOTIDIEN

LES ASSOCIATIONS



A.C.C.A ASSOCIATION DE CHASSE

Président : Marc CHASSANY

Coordinnées : marc.chassany@bbox.fr
06 63 74 54 96

Jours d'activité :

Samedi - Dimanche - Lundi : petits et gros gibiers
Mercredi - jeudi : gros gibiers
Fermeture : Mardi et vendredi

< >

X □ -



A.P.E

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente : Marie BASTARD

Coordinnées : ape.vieille.brioude@orange.fr

Facebook : Ape Vieille-Brioude

Diverses manifestations au bénéfice des élèves de l'école publique de Vieille-Brioude.

< >

< >

X □ -



LES BALLADINS DU CEROUX

Présidentes : Corinne BRUGEROLLE & Eliane SAUVAN-BAYET

Coordinnées : 06 59 71 27 48 corinne.brugerolle@orange.fr
06 88 90 27 43 eliane.sauvan@orange.fr

Horaires : Mardi soir 20h - 22h

La chorale est mixte. Nous apprenons les chants par pupitre ou voix et ensuite nous mettons en place, avec les différentes voix chantant en même temps, les chansons. Le répertoire de la chorale est essentiellement la chanson française. Tout le travail se fait sous la houlette du chef de chœur Sédrick Baujard.

< >

< >

< >

X □ -



LES CLASSARDS

Présidente : Maïly ASTANIÈRE

Coordinnées : 06 21 03 24 59

lesclassardsdevieillebrioude@gmail.com

Instagram : lesclassards_vieille_brioude

Facebook : Les classards de Vieille-Brioude

Association de jeunes entre 16 et 22 ans, qui organise des manifestations festives dont la fête de la Sainte-Anne en partenariat avec la municipalité et les autres associations.

De nombreuses soirées et sorties ludiques sont organisées pour les membres de l'association tout au long de l'année.

< >

< >

X □ -



COMITÉ DES FÊTES

Président : Simon SOULIGOUX

Coordinnées : 06 80 93 38 05

comitedesfetesvieillebrioude@gmail.com

Facebook : Comité des fêtes Vieille-Brioude

Instagram : comitedesfetesvieillebrioude

Organisation de manifestations : vide grenier, soirées, repas,...

Location de matériels festifs : barnum, tonnelle pliante, sono, ect, ...

< >

< >

< >

X □ -



COSTE CREW VTT

Président : Maxime CHANNEL

Coordinnées : 06 08 92 58 61

chanel.maxime@gmail.com

VTT de descente, aide à l'organisation des courses.

Organisation de la Brioude DH Cup.

< >

< >

< >



AU QUOTIDIEN

LES ASSOCIATIONS

X □ -



JUDO CLUB VIEILLE-BRIOUDE

VIEILLE-BRIOUDE

Présidente : Coralie CAPELANI

Coordonnées : 06 69 98 42 05

Horaires : judo 4/5 ans les lundis de 17H00 à 17H45

judo + de 6 ans les lundis de 17H55 à 18H55

self défense, judo/jujitsu, boxe pied poing ado/ adulte les lundis de 19H à 20H - Inscription possible toute l'année.

Activité : Judo enfants et création début septembre d'un cours ado/adulte self défense, judo/jujitsu, boxe pied poing.

< >

X □ -



JUMELAGE

PORTIRAGNES / VIEILLE-BRIOUDE

Présidente : Michèle ROCHE

Coordonnées : 06 79 70 06 01

micharoche@aol.com

*Rencontres et échanges entre les deux communes.
Organisation du feu de la Saint Jean.*

< >

< >

X □ -



MUSÉE JARDIN DE LA VIGNE ET DU PATRIMOINE

Co-Présidents : RIGAUD Fabien et FRANCOIS Lilian

Coordonnées : 06 83 44 96 55 fabienrigaud@hotmail.fr
06 82 40 47 74 l.francois07@sfr.fr

Equipe de bénévoles pour l'entretien (quelques jeudi et samedi / an) et la promotion du Jardin et du Musée de la Vigne et du Patrimoine. Le musée-jardin se visite !!! Il est ouvert de Pâques à Toussaint. Visites libres. Venez (re)découvrir le Patrimoine de votre commune. L'association est ouverte à tous, soyez curieux de l'histoire de votre beau village, nous vous accueillerons avec plaisir.

< >

< >

X □ -



Groupe Folklorique
Danses du Massif Central
43100 Vieille-Brioude

Pied de Vigne
"L'œuvre de la combo torto"

Présidente : Justine FONTES

Coordonnées : 06 95 18 77 50

pieddevigne.vb@gmail.com

Facebook et Instagram @pieddevigne43

Horaires : Répétition le vendredi à 20h30 à la salle Polyvalente.

Groupe folklorique Danses du Massif Central : Bourrées, valses, polkas.

< >

< >

< >

< >

< >

< >



COLLÉGIALE RÉCRÉMANUELLE

Représentantes : EYMARD Arlette et VINCENT Patricia
Coordonnées :

arlette.eymard43@gmail.com

vincentpatricia43@gmail.com

Horaires : Tous les jeudis de 17h30 à 19h30

Loisirs créatifs (peinture sur assiettes, couture, cartonnage, tableaux en sable, papier mâché...)

Organisation de stages (ex: poterie)



LES ASSOCIATIONS



ROUES LIBRES LE BIEN-ÊTRE ACTIF

Présidente : Pascale DECKER

Coordinnées : 07 86 96 57 58 / 04 71 74 96 69

lebienetreactif@gmail.com

Horaires : Jeudi de 9h à 12h30

Cours de gymnastique pilates (conférences, stages, ateliers, formations le mardi) et loisirs mécaniques vintage.

Diplôme d'Etat école des sports : Certifications professionnelles

< >

X □ -



TEMPS DANSE

Président : Denis PORTAL

Coordinnées : rue ST Ferréol 43100 BRIOUDE
06 85 05 37 43

Horaires : tous les mardis soirs, à la salle polyvalente
à partir de 18h45

Danse de salon, danse en ligne et rock.

< >

< >



QUELQUES IMAGES :



Les octogénaires du Club Sainte-Anne



Gym Pilâtes de l'Association Roues Libres le Bien-Etre Actif



Familles Rurales - Assemblée générale du 24/11/2025 - Deux membres sortants mises à l'honneur :
Mme Bancel Odile bénévole depuis 4 ans et Mme Belmont Marie-Thérèse avec un bénévolat sur l'association de 19 ans

LES ASSOCIATIONS LES BALLADINS DU CEROUX

Après une année 2024-2025 très riche qui les a conduits sur la scène du Zénith de Clermont-Ferrand pour participer au concert "15 000 voix pour la chanson française", les choristes des "Balladins du Ceroux" ont repris les répétitions.

Ces dernières se déroulent chaque mardi soir de 20h à 22h dans la petite salle d'activités jouxtant la salle polyvalente de Vieille-Brioude, sous la houlette de Sédrick Baujard, chef de chœur.



Le 10 janvier prochain, une partie des choristes se produira sur la scène de la maison de la culture à Clermont où sera donnée une nouvelle représentation, plus intime, des voix pour la chanson française.

Le 24 avril, 3 autres chorales altiligériennes viendront se joindre au choristes locaux pour vous proposer des moments musicaux originaux sur plusieurs lieux de la commune ainsi qu'un concert en soirée à la salle polyvalente.



Lors du week-end de l'Ascension, la chorale "le chœur de la blanche" de Seyne les Alpes (Alpes de Haute-Provence) sera accueillie par les Balladins. Visites et concerts partagés seront au programme de ces trois journées.

Les Balladins seront également présents lors de la Sainte Anne 2026 et proposeront une animation en relation avec le Pays d'Art et d'Histoire Brioude Sud Auvergne.

D'autres manifestations rythmeront l'année de cette sympathique chorale que rejoignent toujours plus de choristes en quête d'apprentissages et de partages musicaux dans une ambiance bienveillante.

LE COMITÉ DES FÊTES

Vieille-Brioude en fête : une année 2025 riche en convivialité !

En 2025, le Comité des Fêtes a une nouvelle fois rassemblé habitants et amis autour de moments chaleureux.

Retour sur nos manifestations :

Les festivités ont débuté le 14 juin avec le repas des associations, réunissant 220 participants et offrant une soirée placée sous le signe du partage grâce à l'implication des bénévoles.

Le traditionnel vide-greniers du 14 juillet a encore rencontré un vif succès, avec près de 150 exposants.

Le repas de la Sainte-Anne a innové avec une paella géante préparée par le Comité des Fêtes de Molèdes, une première très appréciée.

L'apéro-concert du 12 septembre a ensuite mêlé musique et convivialité grâce aux Dépareillés et à Salvador.

Enfin, le spectacle de Noël du 5 décembre a émerveillé petits et grands, clôturant l'année en beauté avec la visite du Père Noël.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement bénévoles, participants et partenaires pour leur engagement, et souhaite à tous une belle année 2026, en espérant vous retrouver nombreux lors des prochains événements.





AU QUOTIDIEN

LES ASSOCIATIONS

ROUES LIBRES - LE BIEN ÊTRE ACTIF

10e randonnée des TOUJOURS VERTS (4x4 vintage)

Sans doute l'une des seules randonnées tout-terrain réservée aux 4x4 vintage de plus de 30 ans d'âge, la 10e édition des « Toujours Verts » a emmené une dizaine d'équipages parcourir les chemins de Haute-Loire et du Cantal.

« Comme pour chaque nouvelle édition, nous avons préparé un itinéraire inédit empruntant des chemins forestiers, tous ouverts à la circulation. Cela demande en amont un gros travail de préparation sur cartes puis, la semaine précédant la randonnée, plusieurs passages pour vérifier s'il n'y a pas d'obstacles et d'arbres abattus au dernier moment par le vent. N'oublions pas que ce nettoyage profite aussi aux randonneurs pédestres et aux cavaliers car, sans le passage des 4x4 beaucoup de chemins seraient aujourd'hui complètement inaccessible à tous ! » soulignent les organisateurs membres de l'association Roues Libres, toujours soucieux du comportement responsable des conducteurs.



Cette année, les deux journées de randonnée ont rassemblé des équipages venus aussi bien du Jura, de Toulouse que de la région stéphanoise. Une belle occasion pour découvrir la région autrement que par les itinéraires traditionnels tout au long de cette randonnée verte et rafraîchissante.

GMD : LA MARCHE ROSE

Dimanche 14 septembre 2025 a eu lieu la deuxième édition de la marche Rose organisée par GMD.

Une centaine de participants étaient au rendez-vous.
1650 € ont été récoltés et seront reversés à différentes ligues contre le cancer.



Nous remercions nos sponsors :

- Entreprise COELHO Olivier
- Etablissements PHILIS
- La boulangerie de Vieille-Brioude

Merci pour leurs subventions :

- Sophie COURTINE du Département
- le Crédit Mutuel

Un grand merci à la mairie de Vieille-Brioude et à tous nos bénévoles pour leur aide et leur soutien.



LES ASSOCIATIONS A LA RECREMANUELLE



Un après-midi créatif pour les petits vacanciers !

Jeudi 27 février 2025, 13 enfants de 6 à 11 ans ont participé à l'atelier mosaïque organisé par l'association la Collégiale la Récremanuelle durant les vacances.

C'est dans la bonne humeur qu'ils ont réalisés la décoration d'un miroir en mosaïque.

Tous les petits artistes en herbe sont repartis enchantés avec leurs créations.

L'après-midi s'est terminé par un goûter bien apprécié offert par l'association.



PIED DE VIGNE

L'année 2025 fut prospère pour l'association « Pied de vigne », qui compte 45 adhérents, avec cette envie pérenne de faire vivre et partager nos traditions. En janvier, Christine Oléon a laissé sa place de présidente après 7 années à Justine Fontès et Ginette Hostier à Jean-François Rias pour le secrétariat.

Le groupe a assuré 18 représentations. Essentiellement en Haute-Loire et dans le Cantal lors des fêtes de village (dont la Sainte-Anne en juillet) et d'évènements privés, mais aussi cet été à Annecy et à Nîmes lors de deux beaux échanges. Les danseurs ont ainsi porté les couleurs de l'Auvergne et de Vieille-Brioude jusqu'au Pont du Gard.

La traditionnelle rencontre folklorique d'avril, avec le groupe de Chaudes-Aigues a remporté un franc succès.



L'association, c'est aussi des moments conviviaux : le repas des associations, une sortie récréative à Allègre en septembre, une soirée d'anniversaire pour les 20 ans du groupe d'Orbeil en octobre...

Le groupe serait heureux d'accueillir tout nouveau danseur ou musicien : les répétitions ont lieu le vendredi à 20h30 (tous les 15 jours) à la salle polyvalente. L'actualité de « Pied de vigne » est partagée sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram @pieddevigne43).

Pour toute information, contacter le 06 95 18 77 50.

LES ASSOCIATIONS

LE MUSÉE DE LA VIGNE

Comme chaque année les bénévoles du Musée de la Vigne et du Patrimoine, ont organisé la fête d'automne et la fête du cochon.

LA FÊTE DE L'AUTOMNE

La fête d'automne a eu lieu le 5 octobre dernier. Anciennement nous l'appelions "fête de la vigne" mais cela n'a rien changé dans l'organisation : brocante, vente de jus de pommes et de jus de raisins, repas avec animation musicale dans la salle polyvalente.



Nous avons changé le nom car la cueillette du raisin est un peu tardive en octobre, et nous vendons finalement plus de jus de pomme que de jus de raisin.

LA FÊTE DU COCHON

La fête du cochon s'est tenue le 16 novembre dernier et a connu aussi un franc succès.



Les bénévoles se sont beaucoup investis les jours précédents pour confectionner les pâtés, saucisses et boudins.

A midi tout était vendu, et 180 personnes ont pu déguster un succulent repas préparé aussi par les bénévoles.





ANIMATIONS FETE DE LA SAINTE ANNE



Vieille-Brioude
Fête de la Sainte-Anne 2025



ANIMATIONS

CONCOURS PHOTOS

La commune a renouvelé l'organisation du concours photos, 5 candidats ont souhaité participer, ils ont tous été récompensés par des bons d'achat "Mon reflexe achat".

Ce concours a été rendu accessible aux photographes amateurs. Le thème de cette quatrième édition était :

"Les fours des villages de Vieille-Brioude".

Les candidats ont pu proposer jusqu'à 3 photos et devaient respecter certains critères :

- Respect du thème imposé
- format numérique de qualité optimale et sans retouche ni effets spéciaux.

La clôture du dépôt des photos a été fixée au 6 juin 2025.

La municipalité tient à remercier tous les participants.

Une exposition s'est ensuite tenue dans la verrière du gîte de l'Ermitage St Vincent du 1er juillet au 31 août 2025. Une urne a été installée à l'entrée de l'exposition pour permettre aux visiteurs de voter pour leur photo "coup de cœur".



Le jury, composé d'élus, a délibéré en tenant compte des résultats de l'urne (votes des visiteurs).

Le résultat du concours a été dévoilé lors de la fête patronale de la Sainte Anne, le dimanche 27 juillet 2025.



- 1 - Noémie GARNY photo n°4
(En page de couverture)
- 2 - Pascal CROZE photo n°10
- 3 - Patrick VIDAL photo n°2
- 4 - Sandrine MATHIEU photo n°8
- 5 - Sandrine BERGER photo n°14





ANIMATIONS CONCERTS

Jean-Luc PERROT :

Jean-Luc PERROT est organiste, titulaire de l'orgue historique François-Henri Clicquot (1782 - 1786) de l'église prieurale de Souvigny (Allier). Il est docteur en musicologie : sa thèse sur "L'orgue en France de 1789 à 1860" l'a amené à découvrir de nombreux compositeurs oubliés.

C'est en s'appuyant sur ses recherches qu'il a enregistré plusieurs CD faisant la part belle aux partitions rares. Conférencier recherché, il est l'auteur de plusieurs articles, analyses et livrets de Compact-Disc, notices historiques. Il joue également l'harmonium, le clavecin et le carillon et le piano-forte.

Par ailleurs, il a composé plusieurs pages pour orgue seul et orgue à 4 mains, des œuvres pour chœur, carillon, ou diverses formations de musique de chambre.

Il est secrétaire de l'association Les Amis de l'Orgue Clicquot de Souvigny et expert spécifique du Ministère de la Culture pour le patrimoine des harmoniums.



Guillaume DUCHIER

Guillaume DUCHIER débute le saxophone à l'âge de 7 ans au conservatoire de Montluçon. Il se forme jusqu'au DEM grâce à son professeur Jean-François ROCHE, et s'épanouit notamment dans la pratique collective, dont l'orchestre d'harmonie et l'ensemble de saxophones.

Il se dirige ensuite à Poitiers où il intègre le pôle supérieur de musique dans les classes de Gilles TRESSOS et Christophe BOIS, il y obtient son diplôme national supérieur professionnel de musicien en 2024, et il suit actuellement la formation menant au diplôme d'État de professeur de musique.

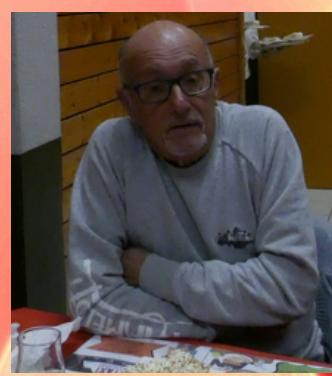
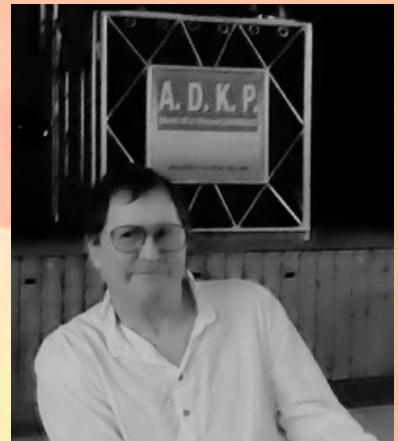
Au cours de ses études, il fonde avec ses collègues Elodie DURAND, Gaétan DUPONT et Louis DORDAIN le Quatuor 4D, un quatuor de saxophones dans lequel il souhaite partager la musique largement : concerts, festivals, masterclasses, interventions pédagogiques en milieu scolaire, EHPAD, interventions de médiation. Le quatuor maintient pour autant une exigence particulière, comme peuvent en témoigner leur participation à plusieurs concours de musique de chambre, ou encore une intervention radio sur le canal France Musique.

En parallèle de ses études, Guillaume Duchier enseigne le saxophone depuis 2019, dans diverses structures associatives, et en tant que remplaçant dans plusieurs conservatoires à rayonnement départemental.

Il a été porteur de plusieurs projets artistiques et pédagogiques. Pour citer quelques exemples marquant pour lui : le stage Saxofun à rayonnement interdépartemental qui réunit chaque année une quarantaine de musiciens, ou bien la réalisation en soliste d'un concerto avec orchestre d'harmonie à la cathédrale de Moulins.



ANIMATIONS REPAS DU C.C.A.S, RETOUR EN IMAGES



ANIMATIONS CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE





TOURISME

GÎTE ERMITAGE SAINT-VINCENT EXPOSITIONS



L'Ermitage Saint-Vincent
Présente



**Pascal
Corson**

DU 1er AU 31
Juillet 2025

10h-12h
14h-18h

9, PLACE DE L'EGLISE
43100 VIEILLE-BRIOUDE



L'Ermitage Saint-Vincent
Présente

**Virginie
DeCerq**

DU 8 AU 31
Août 2025

14h-18h

9, PLACE DE L'EGLISE
43100 VIEILLE-BRIOUDE



L'Ermitage Saint-Vincent
Présente

**Guy
Mege**

Du 1er au 31
Août
14h-18h



9, PLACE DE L'EGLISE
43100 VIEILLE-BRIOUDE

Monsieur le Maire.

je viens par la présente vous remercier de m'avoir réservé votre salle d'exposition du 1er au 30 août, au sein d'un cadre exceptionnel, du musée de la signe.

De nombreux visiteurs ont pu flâner entre les toiles de peinture et la décoration du site.

Je dois aussi remercier les gérants pour l'accueil chaleureux qui ils nous ont réservé

Veuillez agen, Monsieur le maire,
mes respectueuses salutations



AGENDA 2026



JANVIER

- 18/01 Concours de belote organisé par le Jumelage

FEVRIER

- 07/02 Repas organisé par l'EVB
- 14/02 Loto organisé par l'APE
- 21/02 Bal organisé par les Classards

MARS

- 14/03 Repas dansant organisé par Temps Danse
- 22/03 Concours de belote organisé par le Club Ste Anne

AVRIL

- 04/04 Rencontre folklorique organisée par Pied de Vigne
- 25/04 Concert des Balladins du Ceroux
- 08/05 Cérémonie du 8 mai au Monument aux morts

MAI

- 07/06 Pétanque
- 13/06 Repas des associations organisé par le Comité des fêtes
- 20/06 Feu de la Saint-Jean organisé par le Jumelage

JUIN

- 04/07 Rando de nuit organisée par GMD
- 01/07 Exposition photos organisée par la municipalité
- 10/07 Concours de pétanque organisé par l'ACCA
- 14/07 Vide grenier organisé par le Comité des fêtes
- 24-26/07 Fête patronale de la Sainte-Anne
- 07/08 Concours de pétanque organisé par le Jumelage

JUILLET

AOUT

- 11/09 Apéro Concert organisé par le Comité des fêtes
- 13/09 ou 20/09 Marche Rose organisée par GMD

SEPTEMBRE

- 04/10 Fête de l'automne organisée par le Musée de la Vigne
- 11/10 Loto organisé par la Club Sainte-Anne
- 24/10 Bal organisé par les Classards
- 31/10 Fête d'Halloween organisée par l'APE

NOVEMBRE

- 08/11 Repas du CCAS
- 11/11 Cérémonie du 11 novembre au Monument aux morts
- 15/11 Fête du cochon organisée par le Musée de la Vigne
- 21/11 Repas organisé par "la Chanson est en nous"

DECEMBRE

- 04/12 Spectacle de Noël organisé par le Comité des fêtes
- 05/12 Théâtre organisé par le Club Sainte-Anne



SPORT

2025, 3 FRÈRES, 1 PASSION

- **2025** : l'année qui s'achève.
- **1 passion** : le vélo d'aventure avec la descente, le slalom, le super-G, le snow-bike ...
- **3 frères** :



AMAURY

Amaury et la coupe du Monde de descente :

- Podium en Pologne,
- Podium en France,
- Podium en Autriche,
- 5 ème mondial



ANTOINE

Antoine également accroc à la coupe du Monde de descente :

- 8 ème des 2 manches françaises,
- 22 ème mondial



BAPTISTE

Baptiste qui explore le slalom, le super G , le snow-bike mais qui n'oublie pas la coupe de France de descente :

- Podium à Walberg ;
- 4 ème au classement général

2025 est passée et 2026 apportera son lot de joies, d'efforts, de récompenses et parfois de déceptions.
La passion sera le moteur du travail et des entraînements, indispensables aux 3 frères pour rester dans l'élite d'un sport exigeant.



SPORT

CAMILLE CHARRET

"C'est un soulagement" : le cycliste de Haute-Loire, Camille Charret, a finalement retrouvé un contrat professionnel

Alors qu'il avait prévu de rebondir à Villefranche Beaujolais chez les amateurs, Camille Charret (19 ans) a reçu un coup de fil qui a tout changé. Le cycliste de Vieille-Brioude a finalement signé un contrat professionnel de deux ans chez l'équipe Cofidis, qui a officialisé la nouvelle, ce jeudi 30 octobre.

Après la disparition d'Arkéa-B & B Hotels, Camille Charret avait vu son avenir de cycliste professionnel s'assombrir. « C'était dur à vivre pour moi et mes proches », avait-il livré dans nos colonnes, il y a de cela une dizaine de jours.

Deux ans et une année en option

Surmotivé, l'Altiligérien avait clamé sa volonté de se remettre au travail pour pouvoir rebondir au plus vite. Il avait prévu de repartir avec son club de Villefranche Beaujolais, chez les amateurs. Mais finalement, tous ses plans ont été bouleversés. En quelques jours, le natif d'Issoire a pu se mettre d'accord avec Cofidis pour un contrat de néo-professionnel d'une durée de deux ans. La formation nordiste peut aussi activer une troisième année en option.

« Pour moi, c'est plus qu'une bonne surprise, réagit la recrue. Le coup de fil que j'ai reçu samedi m'a fait beaucoup de bien, c'est un soulagement. » C'est son agent et le manager de Villefranche, Anthony Barle, qui ont mené les discussions et le Brivadois reconnaît que « c'était impossible de refuser de signer ».

Camille Charret a été séduit par le projet présenté par sa nouvelle équipe, récemment reléguée en Pro Team, après cinq années passées en World Tour. « C'est une nouvelle ère qui s'ouvre là-bas et c'est propice à mon développement. Il y a une volonté de soigner mon apprentissage », se réjouit le cycliste de 19 ans.

« L'aider à grandir »

« Camille (Charret) a déjà démontré qu'il s'agissait d'un des plus grands espoirs du cyclisme français, souligne, de son côté, Raphaël Jeune, le nouveau manager de Cofidis. Je suis fier que l'équipe puisse l'aider à grandir, à découvrir les plus belles courses au monde et à s'épanouir chez les professionnels. Sa venue dans l'équipe illustre notre attachement à la vitalité du cyclisme français et notre volonté de construire un collectif qui s'inscrive dans la durée. »

Alors qu'il avait déjà étudié comment peaufiner sa préparation de la future saison, le cycliste de Haute-Loire va finalement pouvoir compter sur l'accompagnement tout particulier d'une structure professionnelle. Son avenir s'éclaircit et cela devra lui permettre de poursuivre sa progression, dans des conditions optimales.



Camille Charret ne pensait pas pouvoir retrouver un contrat professionnel pour 2026. Photo d'archives © Nicolas Jacquet

Article rédigé par Lucas Jacquet

Journal la Montagne

Publié le 30 octobre 2025 à 15h28



URBANISME

En fonction de l'importance des travaux que vous envisagez de réaliser, vous pouvez avoir à déposer en mairie une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis de construire. L'ensemble des formulaires est disponible sur le site service-public.fr. La commune de Vieille-Brioude est régie par un plan local intercommunal d'urbanisme (PLUi) approuvé par le conseil communautaire en date 20 juin 2023, les règlements écrit et graphique sont consultables en mairie.



QUELLES DEMANDES D'AUTORISATIONS POUR DES TRAVAUX ?

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

La Déclaration Préalable est généralement exigée pour la réalisation de travaux d'aménagement de faible importance.

- Travaux sur une petite surface
- Changement de destination d'un local sans modification des structures porteuses ni de la façade du bâtiment :
 - travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment
 - le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
 - le percement d'une nouvelle fenêtre,
 - le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade
- Autres travaux (exemple)
 - la réalisation d'un mur de clôture
 - la restauration d'une toiture
 - la mise en place de panneaux solaires
 - les travaux de ravalement
 - la construction de piscine

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

- Travaux créant une nouvelle construction
- Toute nouvelle construction
- Travaux sur une construction existante



QUELLES INFORMATIONS SUR UN TERRAIN ?

Avant d'engager des travaux sur un terrain, vous pouvez obtenir des informations sur les dispositions d'urbanisme qui y sont attachées, en déposant en Mairie une demande de Certificat d'urbanisme d'information ou une demande de Certificat d'urbanisme opérationnel.

CERTIFICATS D'URBANISME

- Certificat d'urbanisme d'information (ou CUa) indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain
- Certificat d'urbanisme opérationnel (ou CUb) indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée (ex : construction d'une maison d'habitation,...).

Pour vérifier le zonage de votre parcelle et les dispositions d'urbanisme afférentes, vous pouvez consulter le site : [geoportail de l'urbanisme](#)

BILAN 2025

Au 1er décembre 2025, le service Urbanisme de la Commune de Vieille-Brioude a enregistré :

- 46 demandes de Déclaration Préalable (D.P.)
- 13 demandes de Permis de construire (P.C.)
- 63 demandes de Certificat d'urbanisme (CUa + CUb)





ENVIRONNEMENT

AIDE À LA SUPPRESSION DES BOISEMENTS GÊNANTS

Le Département de la Haute-Loire met en œuvre un dispositif d'aide à la suppression des boisements gênants et des friches. Le but est de reconquérir des terrains agricoles, de préserver les milieux naturels et aussi d'améliorer les qualités paysagères autour des zones habitées par la remise en culture de parcelles boisées ou enfrichées.

Les parcelles, objets des travaux, doivent être classées en périmètre «interdit», «réglementé» ou «libre à reconquérir pour l'agriculture» au titre de la réglementation des boisements de la commune.

Sur ces territoires, les propriétaires (ou les exploitants avec accord écrit du propriétaire) peuvent ainsi bénéficier d'aides au dessouchage ou au débroussaillage correspondant à 50% du montant HT des travaux (plafonné à 3 600 €/ha pour le dessouchage et 2 000 €/ha pour le débroussaillage).

Les dossiers sont à retirer auprès des Communautés de communes ou EPCI.

Pour connaître le classement de votre parcelle au titre de la réglementation des boisements, consultez cette page :
<https://www.hauteloire.fr/Les-reglementations-des-boisements.html>



hauteloire.fr

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est un insecte particulièrement invasif qui s'installe chez nous durant l'été. Retrouvez de nombreuses informations pour en savoir plus sur lui, comment le reconnaître, où on le trouve et comment il se développe et les maladies qu'il peut potentiellement véhiculer (dengue, le chikungunya ou le virus du zika).

Le « **moustique tigre** », ou Aedes albopictus, est une espèce envahissante, source de nombreuses nuisances pour l'homme.

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, il a réussi à s'adapter à divers environnements et climats pour coloniser aujourd'hui plus de 80 pays dont de nombreux territoires en France comme la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette expansion fulgurante lui vaut d'être classé parmi les dix espèces les plus invasives au monde.

Zoom sur cette espèce qui gagne à être mieux connue de tous pour parvenir à stopper son développement.



Comment reconnaître un moustique tigre ?

A la différence d'autres espèces de moustiques présentes dans la région, le moustique tigre se distingue de plusieurs manières.

- **Il sévit le jour :** les femelles piquent principalement en début et fin de journée.
- **Il est silencieux :** pas de bruit à son passage, le moustique tigre vole en mode silencieux.
- **Il est petit :** généralement plus petit que les autres espèces de moustique, il mesure en moyenne 5 millimètres (soit environ la taille d'une fourmi).
- **Le moustique tigre est rayé noir et blanc.** Il a cinq rayures blanches sur les pattes et une ligne blanche sur la tête et le dos (thorax).

Pour plus d'infos :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-ce-qu'il-faut-savoir-sur-lui>

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

RANGEZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OU L'EAU PEUT S'ACCUMULER

APRÈS LA PLUIE, VÉRIFIEZ LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

COUVREZ LES RÉSERVOIRS D'EAU

PARLEZ-EN À VOS VOISINS ET À VOS PROCHES

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN agirmoustique.fr



ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Lundi 1er décembre avait lieu une réunion sur le frelon asiatique à l'annexe de la salle polyvalente de Vieille-Brioude. Un large public intéressé était présent.

Ce frelon à pattes jaunes colonise notre région à une vitesse exponentielle et il nous faut prendre rapidement des mesures.

Les deux intervenants bénévoles du GDSA43 et CIVAM Apicole du Velay ont expliqué la problématique de la prolifération et les moyens de lutte.

Le coût pour la communauté pour détruire les nids sera important dans les prochaines années pour protéger les populations, la biodiversité et les cultures (sans parler des apiculteurs, arboriculteurs, vignerons lourdement impactés).

Sur notre commune cette année nous avons déjà eu plusieurs nids.

Il nous faut construire l'avenir et enrayer la prolifération . Un nid de frelons peut avoir 2000 individus à l'intérieur et produire à l'automne de nombreuses femelles fécondées qui, après hibernation tenteront de faire de nouveaux nids au printemps suivant.

FRELONS ASIATIQUES
AGISSEZ ENSEMBLE ET PARTICIPEZ À LA LUTTE COLLECTIVE !

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
à destination de la population et des élus

AVEC
LE CIVAM
APICOLE DU
VELAY
ET LE GDSA

LUNDI
1 DECEMBRE
18h Salle annexe
à la salle des fêtes
VIEILLE-BRIOUDE

Renseignements 06.69.43.78.67

Programme:

- Reconnaître le frelon Asiatique.
- Méthodes de lutte contre les nids primaires et secondaires.
- Techniques de piégeage.
- Constituer un réseau de piégeurs



C'est la mission des citoyens volontaires, dans chaque département, dans chaque commune, dans chaque hameau de capturer le maximum de fondatrices au printemps ; celles qui généreront les futurs nids.

Pour cela des pièges sélectifs seront à disposition à la mairie fin février.

Un coordinateur piégeage référent sera mis en place pour piloter le plan de piégeage communal, pour renseigner les bénévoles, pour recenser toutes les prises au printemps et gérer les nids à détruire en pleine saison.

Nous serons en relation avec la Comcom de Brioude Sud et bien sûr avec le collectif de lutte départemental.
Il sera donc nécessaire d'avoir des citoyens volontaires sur notre commune pour suivre les pièges dans les hameaux et en ville dès ce printemps.

Ils peuvent se faire connaître en mairie dès maintenant et seront inscrits sur une liste en attendant le plan de piégeage et bien sûr la livraison de nos pièges.

Le frelon asiatique c'est l'affaire de tous !



CONTACT

INFOS PRATIQUES MAIRIE



3, place de la Croix des Prés - 43100 VIEILLE-BRIOUDE



Ouverture au public du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 17h30**

Permanence du Maire : Le samedi matin sur [rendez-vous](#)

Permanence de l'assistante sociale : Madame Sandrine GIRAUD

Le 2ème et le 4ème mardi de chaque mois, de 9h à 12h, en mairie (à partir du 13/01/26)



04 71 50 90 52



Nouvelle adresse mail : **mairie@vieillebrioude.fr**

Site internet : **www.vieille-brioude.fr**



Facebook : **Commune de Vieille-Brioude**



**Panneau
Pocket** Vieille-Brioude 43100

Toute l'équipe municipale vous souhaite une

Bonne Année 2026

Merci !

Aux membres de la commission animation qui ont participé
à la réalisation du bulletin municipal 2025,

Aux élus et administrés de la commune pour la rédaction des articles et la mise à disposition de photos, Aux membres des associations, Aux administrés, Aux collectivités territoriales, Aux agents de la commune.